



Journée nationale de l'Innovation 2017

publié le 10/10/2016

Descriptif :

Appel à candidatures pour participer à la Journée nationale de l'Innovation 2017

Sommaire :

- Les domaines d'innovation privilégiés cette année
- En pratique



Appel à projet - Journée nationale de l'innovation 29 mars 2017 - Paris #eduinov (Video Youtube)

La Journée nationale de l'Innovation 2017 aura lieu à Paris le mercredi 29 mars.

Un appel à projets est d'ores et déjà lancé et nous sommes là pour accompagner vos candidatures ! L'an passé, vous étiez plus d'une vingtaine et c'est toujours une belle aventure - même pour ceux qui n'auront pas eu la chance d'être retenus au niveau national.

Cet appel à projet s'adresse à tous les personnels enseignants, de vie scolaire et de direction des écoles du premier degré et des établissements du second degré ; il concerne aussi les réseaux d'équipes ou les dispositifs innovants, coordonnés au niveau d'une circonscription, d'un bassin, voire d'une académie.

● Les domaines d'innovation privilégiés cette année

Sont recherchées les initiatives qui s'inscrivent dans un ou plusieurs champs de la Refondation de l'École, souvent portées par une équipe, petite ou grande, et dont les effets sur les élèves sont déjà remarquables ou évalués. Les six domaines suivants sont privilégiés pour l'année 2016-2017 :

- les pratiques favorisant l'évaluation pour les apprentissages
- les écoles et établissements innovants
- les partenariats pour renforcer la réussite des élèves
- la prévention du décrochage scolaire
- la réussite scolaire en éducation prioritaire

- l'innovation dans l'action artistique et culturelle

Le **numérique** est un domaine transversal à tous les autres et sera valorisé dans les initiatives candidates. Par ailleurs, cette année, le jury sera particulièrement attentif à valoriser les projets qui s'appuient sur les **pratiques collaboratives** des élèves, leur engagement et qui mettent en avant les innovations adossés aux **travaux de recherche**.

● En pratique

En pratique, la candidature en passe par une **fiche Expérithèque**.

Si vous en avez déjà écrit une, pas de souci : il suffit de contacter le **CARDIE** pour nous dire que vous êtes candidats puis de voir avec nous comment la compléter au mieux.

Si cette fiche n'existe pas, pas de souci non plus : il suffit de signaler au **CARDIE** que vous souhaitez en rédiger une et nous vous accompagnerons du début à la fin du processus rédactionnel !

La date limite de candidature est le 15 janvier 2017 !



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.